



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

DROIT DE CITÉ SUR CIBL 101,5 QUE LES RONDES ÉLIMINATOIRES COMMENCENT !

Montréal, le 22 février 2013 – Les rondes éliminatoires de l'émission **Droit de Cité**, diffusée devant public tous les vendredis à 19 h sur les ondes de CIBL 101,5, débutent ce soir. Après 16 semaines de débats animés, les équipes gagnantes s'affrontent dans une première ronde éliminatoire de huit semaines qui mènera aux joutes oratoires des quarts de finales à compter du 10 mars prochain. L'affrontement final se tiendra le 30 mai, dans le cadre du Congrès du Barreau du Québec.

Rappelons que l'équipe gagnante de l'émission **Droit de Cité**, coproduite par la station CIBL 101,5 Montréal, le Barreau du Québec et la Clinique juridique Juripop, se méritera une bourse de 5 000 \$.

Le Journal de Montréal se joint aux débats !

Fait à souligner, l'arène du débat s'élargit pour **Droit de Cité** avec l'arrivée d'un nouveau partenaire média dans la diffusion : le Journal de Montréal. Dès la semaine prochaine, le quotidien montréalais annoncera, à chaque vendredi, le sujet du débat et invitera ses lecteurs à se prononcer, pour ou contre, sur le sujet soumis et à en débattre sur ses différentes plateformes.

Ce soir, les gagnants des premiers débats, Sophie Gagnon et Benjamin Prud'homme de l'Université de Montréal affrontent Catherine Gauthier, de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Le thème du débat oratoire est : « Pour ou contre la réforme de la *Charte de la langue française* ? »

Les coproducteurs de l'émission, CIBL 101,5 Montréal, le Barreau du Québec, et la Clinique juridique Juripop, estiment que la série radiophonique connaît un réel succès. « Nous sommes très heureux de constater, entre autres éléments réjouissants, la participation du public, qui est appelé à voter à chaque semaine pour désigner l'équipe remportant la joute oratoire, déclare le directeur général du Barreau du Québec, M^e Claude Provencher. Nous enregistrons une moyenne de 300 votes à chaque semaine, par l'entremise des réseaux sociaux! »

« L'émission **Droit de Cité** s'inscrit parfaitement bien dans la mission de CIBL qui vise notamment à donner une place importante au citoyen au sein de sa programmation. Nos débats publics sont une occasion de plus, pour nos auditeurs, de participer aux différents enjeux de société qui touchent les Montréalais », souligne Éric Lefebvre, directeur général de CIBL 101,5 Montréal.

« Semaine après semaine, on retrouve la capacité de débattre au Québec. Il est impressionnant de voir notre jeunesse s'inscrire dans une culture de débats respectueux. C'est tout à l'honneur de la prochaine génération d'apprendre à partager des idées et à les soumettre à la critique dans le cadre de débats oratoires », affirme Marc-Antoine Cloutier, directeur général de la Clinique juridique Juripop.

Droit de Cité, une émission citoyenne sur des enjeux d'aujourd'hui

L'émission **Droit de Cité** veut sensibiliser les auditeurs à l'exercice de la démocratie et à l'importance de l'implication citoyenne dans notre société en remettant à l'honneur la formule du débat contradictoire, tel qu'il se pratiquait dans les milieux universitaires des années cinquante et soixante. Chaque vendredi soir, deux équipes d'étudiants universitaires s'affrontent sans détour sur un sujet prédéterminé avec une position imposée. Les participants débattent devant un jury composé de membres du Barreau du Québec, de représentants de la communauté étudiante et de personnalités publiques. Le débat est diffusé en direct devant public, et durant la semaine suivant chaque émission, le jury, les auditeurs et le public en studio votent pour désigner les vainqueurs du débat.

Pour assister en studio au débat de **Droit de Cité** :

CIBL 101,5 Montréal, 2, rue Ste-Catherine Est (angle St-Laurent), studio du rez-de-chaussée, à compter de 19 h.

Pour réécouter les débats de **Droit de Cité** en baladodiffusion : www.cibl1015.com/droit-de-cite

Pour les détails de l'émission **Droit de Cité** et pour voter : www.droitdecite.info

Suivez l'émission sur www.facebook.com/droitcite

- 30 -

Renseignements :

Martine Meilleur
Coordonnatrice des communications
Barreau du Québec
(514) 954-3489
medias@barreau.qc.ca

Sarah-Geneviève Perreault
Responsable des communications
CIBL 101,5 Montréal
(514) 526-2581, poste 259
communication@cibl1015.com

Éliane Scofield
Responsable des communications
Clinique juridique Juripop
(438) 777-7978
escofield@juripop.org

 Facebook www.facebook.com/DroitCite

 Twitter @DroitCite